

# Avis T&P en vigueur de la série K : Océan Pacifique Ouest - Polynésie Française

A JOUR AU GAN 05/19

## Série K - Océan Pacifique Ouest – Polynésie française

- 11 01-T-07 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Archipel des Tuamotu. Îles Gambier. — Fermes perlières.  
11 39-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Tahanea. — Balisage.  
11 49-T-09 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Feu.  
12 15-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.  
12 37-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Obstruction.  
13 43-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Chenal de Faa'a. — Feu.  
14 05-T-10 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.  
14 06-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction.  
14 42-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions.  
15 32-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Travaux.  
16 07-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Bora Bora. — Balisage.  
16 07-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage.  
16 07-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora-Bora. Passe de Teavanui. — Munitions.  
16 09-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Takarua. — Instrument de mesure.  
16 15-T-01 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Île de Toau. — Amer.  
16 49-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. — Ferme aquacole.  
16 49-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole.  
17 12-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiiaa. — Balisage.  
17 16-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux.  
17 17-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaeton. — Ferme aquacole.  
17 18-T-06 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Australes. Île de Rimatara. — Coffre.  
17 19-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaeton. — Mouillage. Balisage.  
17 25-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Île de Raiatea. — Balisage.  
17 25-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. NW Île de Raiatea. Pointe Farepoe. — Epave.  
17 40-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière.  
18 08-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Hiva Oa. — Feu. Balisage.  
18 17-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Rapa. Baie d'Ha'urei. — Balisage.  
18 41-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. — Epave.  
18 42-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Île de Hiva Oa. Baie de Tahauku. — Travaux. Mouillage.  
18 44-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu.  
18 48-T-02 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Mooréa. — Dispositif de concentration de poissons.  
18 48-T-03 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Île de Tahaa. — Balisage. Feu.  
18 48-T-04 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons.  
18 48-T-05 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Kaukura. — Dispositif de concentration de poissons.  
18 50-T-03 OCÉAN PACIFIQUE NORD ET SUD. . — Bouée océanographique.  
19 03-T-01 POLYNÉSIE FRANÇAISE. Australes. Île de Tubuai. — Balisage.  
19 05-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Rapa. Baie d'Ha'urei. — Balisage.

## 2011

**11 01-T-07. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Archipel des Tuamotu. Îles Gambier. — Fermes perlières.** (MRCC Papeete, Avinav 10-12 du 03/12/10)

Dans les atolls cités ci-après, il existe des fermes perlières qui peuvent constituer un danger pour la navigation. Toutes les informations sur la position précise de ces implantations, peuvent être obtenues auprès du service de la perliculture (tel : + 689 500 013) avec un préavis de 48 h.

Il est préférable de s'informer régulièrement avant passage, les implantations de ces fermes étant susceptibles d'évoluer d'un mois sur l'autre.

Îles de la Société :

Maupihaa (ou Mopélie) (carte 6176)  
Tahaa, Raiatea (cartes 6280, 6281, 6282, 6283 et 6284)  
Huahine (carte 6434)

Archipel des Tuamotu :

Tikehau (carte 7455)  
Rangiroa (carte 7373)  
Ahe (carte 7314)  
Manihi (carte 7293)  
Takapoto et Takarua (carte 7346)  
Arutua et Kaukura (cartes 6421 et 7455)  
Apataki (carte 7248)  
Toau (carte 7456)  
Fakarava (carte 7372)

Faaite (carte 7454)  
Aratika (carte 7458)  
Kauehi (carte 7329)  
Raraka (carte 7260)  
Katiu (cartes 7261 et 7455)  
Makemo (carte 7453)  
Taenga et Marokau (carte 6690)  
Raroia et Takume (carte 7457)  
Nengonengo (carte 6691)  
Hao (carte 7281)  
Amanu et Marutea Sud (carte 5878).

Îles Gambier :

Mangareva, Akamaru et Aukena (cartes 6418, 6462, 6463 et 6464).

Voir cartes 5878, 6176, 6280, 6281, 6282, 6283, 6284, 6418, 6420, 6421, 6434, 6462, 6463, 6464, 7260, 7261

**11 39-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Tahanea. — Balisage.** (MRCC Papeete, Avinav 11-46 du 13/07/11)

Dans l'atoll de Tahanea, la balise latérale bâbord située en Passe de Teavatapu, à la position suivante (WGS 84) :  
16 51,3 S — 144 41,3 W, a disparu.

Voir carte 7455

**11 49-T-09. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Toau. — Feu.** (Avinav 10-06 et MRCC Papeete, mail du 25/11/11)

Dans l'Atoll de Toau, les feux (LC 57500 et LC 57501) des ouvrages d'alignement situés en passe Amyot-Tehere, sont désynchronisés.

Voir carte 7456

## **2012**

**12 15-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.** (MRCC Papeete, Avinav 12-15 du 06/03/12)

La tourelle blanche située sur le rocher Ahau en 23 51,04 S — 147 40,54 W (WGS 84), a disparu.

Voir carte 6207

**12 37-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Kauehi. — Obstruction.** (MRCC Papeete, Avinav local 12-1152)

Dans l'Atoll de Kauehi, dans le SW du village Tearavero, des lignes perlières de collectage non balisées sont signalées dans une zone définie par les points suivants (WGS84) :

15 50,666 S — 145 08,348 W  
15 50,818 S — 145 08,507 W  
15 50,703 S — 145 08,693 W  
15 50,534 S — 145 08,553 W.

Les lignes sont immergées entre 2 m et 5 m de profondeur.

Voir carte 7329

## **2013**

**13 43-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Chenal de Faa'a. — Feu.** (MRCC Papeete, Avinav 13-49 du 09/10/13)

Dans l'île de Tahiti, le feu (LC 62460) de la bouée latérale bâbord située dans le chenal de Faa'a, à la position 17 34,0 S — 149 37,3 W (WGS 84), opère en fonctionnement désynchronisé.

Voir carte 7460

## **2014**

**14 05-T-10. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Raivavae. — Balisage.** (MRCC Papeete, Avurnav local 14-1017 du 18/01/14)

Référence : Avis 12 15-T-05. Remplacé.

La balise blanche postérieure de l'alignement à 261,4°, située sur le motu Tuitui et localisée à la position 23 51,52 S — 147 41,93 W (WGS 84), est masquée par la végétation.

Voir carte 6207

**14 06-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel de la Société. Îles Sous Le Vent. Île de Huahine. — Obstruction.** (MRCC Papeete, Avinav 14-08 du 27/01/14)

Dans l'île de Huahine, en baie de Maroe, une ancre a été perdue et localisée à la position 16 45,51 S — 151 00,07 W (WGS 84).

Les navigateurs sont invités à ne pas mouiller autour de cette position.

Voir carte 6434

**14 42-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Fakarava. — Obstructions.** (SHOM, GOP, message 01 NP 0210-BHPF)

Dans l'atoll de Fakarava, à l'ouest de Tatapiri, des lignes d'anciennes fermes perlières avec des bouées entre deux eaux sont signalées aux positions suivantes (WGS 84) :

16 03,23 S - 145 37,95 W ;  
16 03,31 S - 145 37,82 W.

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit.

Voir carte 7372

## **2015**

**15 32-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Hao. — Travaux.** (MRCC Papeete, avurnav local 15-1134 et avinav 15-10)

1 - Dans le lagon de l'atoll de Hao, des opérations de retrait de débris immergés sont effectuées par des plongeurs depuis le mois de mai 2015, aux positions suivantes (WGS 84) :

18 03.93 S - 140 57.99 W ;  
18 03.95 S - 140 58.02 W ;  
18 03.99 S - 140 57.97 W ;  
18 04.08 S - 140 57.95 W ;  
18 04.27 S - 141 00.12 W ;  
18 05.40 S - 140 55.85 W ;  
18 05.52 S - 140 55.90 W ;  
18 06.02 S - 140 55.68 W ;  
18 06.05 S - 140 55.92 W ;  
18 06.19 S - 140 55.11 W ;  
18 06.50 S - 140 55.27 W ;  
18 06.54 S - 140 54.79 W ;  
18 07.18 S - 140 54.79 W ;  
18 07.67 S - 140 55.01 W ;  
18 22.87 S - 140 46.03 W.

2 - Les navires supports de plongée arboreront le pavillon alpha et des moyens de signalisation seront mis en place. Ces travaux s'achèveront à la fin décembre 2016.

3 - Les navigateurs sont invités à respecter une distance de sécurité de 100 mètres et à la plus grande prudence lors de leur navigation dans la zone.

Voir carte 7281

## **2016**

**16 07-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Bora Bora. — Balisage.** (MRCC Papeete, Avinav 13-33 du 23/07/13)

Référence : Avis 13 31-T-03. Remplacé.

Dans l'île de Bora Bora, la balise latérale tribord passive située au NE du motu Tapu et localisée en 16 29,985 S — 151 46,17 W (WGS 84) est détruite.

Voir carte 7466

**16 07-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Balisage.** (MRCC Papeete, Avurnav Local 09-1149)

Référence : Avis 09 45-T-03. Remplacé.

La navigation est déconseillée à moins de 70 mètres de la balise cardinale Ouest (LDF LC 69210) qui se situe à la position suivante (WGS 84) : 16 29,83 S — 151 42,57 W.

Voir carte 7466

**16 07-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora-Bora. Passe de Teavanui. — Munitions.** (MRCC Papeete, Avinav 11-23 du 12/05/11)

Référence : Avis 11 23-T-07. Remplacé.

1 — Des munitions, de type obus, datant de la seconde guerre mondiale, sont signalées dans la Passe de Teavanui à la position (WGS 84) 16 29,54 S — 151 46,82 W.

2 — La plongée est interdite sur cette position. Le mouillage est interdit dans un rayon de 200 m.

Voir carte 7466

**16 09-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Takaroa. — Instrument de mesure.** (MRCC Papeete, Avinav 16-

04 du 16/02/16)

1 - Dans l'atoll de Takaroa, dans la passe de Teauonae, des travaux de mesures de courant sont en cours et dureront jusqu'en décembre 2016.

2 - Un courantomètre est fixé sur le fond à la position (WGS 84) 14 28,5 S - 145 02,1 W .

3 - Il est demandé aux plongeurs de ne pas s'en approcher.

Voir carte 7346

**16 15-T-01. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Île de Toau. — Amer.** (MRCC Papeete, avurnav local 16-1007)

Dans l'île de Toau, à la passe Otugi, le mât rouge et blanc situé au Nord de l'îlot Teahuroa à la position 15 55,33 S - 145 53,33 W (WGS 84), n'est plus en place.

Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour.

Voir carte 7456

**16 49-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. — Ferme aquacole.** (GEOPOLYNESIE)

Dans le bassin de Tapuaeraha, au Sud du récif Toapai, une ferme aquacole est signalée. Elle est marquée par 4 bouées coniques orange non lumineuses qui sont situées aux positions suivantes (WGS 84) :

17 48,645 S — 149 18,096 W ;

17 48,687 S — 149 18,083 W ;

17 48,650 S — 149 17,970 W ;

17 48,609 S — 149 17,997 W.

Voir cartes 6525, 6717

**16 49-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Tahiti. Presqu'île de Tairapu. Bassin de Tapuaeraha. — Ferme aquacole.** (GEOPOLYNESIE)

Dans le bassin de Tapuaeraha, au SW de la Pointe Pautu, une ferme aquacole est signalée. Elle est marquée par 4 bouées blanches sphériques, non lumineuses, qui sont situées aux positions suivantes (WGS 84) :

17 47,298 S — 149 18,659 W ;

17 47,298 S — 149 18,666 W ;

17 47,306 S — 149 18,667 W ;

17 47,306 S — 149 18,661 W.

Voir cartes 6525, 6717

## 2017

**17 12-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti (côte Est). Hitiaa. — Balisage.** (GEOPOLYNESIE)

Dans la Passe de la Boudeuse, à l'Est de Hitiaa, la balise tribord verte, à la position 17 36,08 S — 149 17,92 W (WGS 84), n'a plus son voyant.

Voir carte 6956

**17 16-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Île de Moorea. — Travaux.** (JRCC Tahiti, avinav 17-11 du 04/04/17)

Dans l'île de Moorea, partie Est de la baie de Cook, l'accès à la partie Sud du débarcadère situé à la position 17 29,32 S — 149 49,11 E (WGS 84) est interdit ainsi que son approche à moins de 3 m en raison d'obstacles représentant un danger à la navigation.

Voir carte 6657

**17 17-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Accès Port Phaeton. — Ferme aquacole.** (JRCC Tahiti, Avinav 17-13 du 14/04/17)

1 - Au Sud de la Pointe Teauaa, une ferme aquacole se situe à la position 17 44,907 S - 149 19,965 W (WGS 84).

2 - Absence de signalisation nocturne.

3 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

Voir carte 6717

**17 18-T-06. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Australes. Île de Rimatara. — Coffre.** (JRCC Tahiti, Avinav 17-15 du 14/04/17)

1 - Au Nord de Rimatara, le coffre d'amarrage qui était initialement situé à la position 22 37,96 S — 152 48,03 W (WGS 84), est déradé et inutilisable.

2 - La chaîne n'est plus solidaire du crapaud d'ancrage. Le coffre a dérivé de 200 m dans l'Ouest et sa chaîne est retenue par les coraux.

3 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de nuit comme de jour.

Voir carte 6279

**17 19-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Île de Tahiti. Port Phaeton. — Mouillage. Balisage.** (GEOPOLYNESIE)

1 - Dans le bassin de Tohautu, 7 petites bouées sont signalées entre les positions 17 45,00 S — 149 19,96 W et 17 45,09 S — 149 19,84 W. Ces bouées ne possèdent pas de marque de nuit. Elles marquent des mouillages destinés à une ferme aquacole.

2 - Dans la passe qui sépare le récif Matuu du récif Temaino, 2 petites bouées non lumineuses se situent aux environs de la position 17 45,72 S — 149 19,83 W. Ces 2 bouées marquent 2 mouillages réservés à la pêche.

3 - Toutes positions en WGS 84.

Voir carte 6717

**17 25-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Île de Raiatea. — Balisage.** (JRCC Tahiti, avinav local 17-1074)

1 - Dans l'île de Raiatea, à l'entrée de la Passe Teavapiti, la bouée lumineuse bâbord (LC 68220), localisée en 16 44,64 S — 151 25,16 W (WGS 84), est déradée. Elle se trouve au niveau de la bouée lumineuse tribord qui marque l'entrée de la passe.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de leur navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6280, 6282

**17 25-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. NW Île de Raiatea. Pointe Farepoe. — Epave.** (JRCC Tahiti, Avinav local 17-1086)

1 - L'épave d'un voilier à demi-immérgé est signalée à la position 16 44,18 S - 151 29,22 W (WGS 84). Cette épave est marquée par une bouée.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de leur navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6280, 6282

**17 40-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles de la Société. Bora-Bora. Pointe Raititi. — Ferme perlière.** (GEOPOLYNESIE)

1 - Dans le Sud de l'île de Bora-bora, à la Pointe Raititi, une ferme perlière est signalée à la position 16 31,978 S — 151 44,867 W (WGS 84).

2 - Cette ferme est marquée par des bouées sphériques et ne possède pas de marquage de nuit.

Voir carte 7466

## 2018

**18 08-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Hiva Oa. — Feu. Balisage.** (JRCC TAHITI, avurnav local 17-1186)

1 - Dans la baie de Tahauku, en raison de travaux de confortement du musoir de la digue, le pylône vert (LC 53820), à la position 09 48,30 S — 139 01,90 W (WGS 84), a été retiré et remplacé temporairement par une bouée de marque spéciale jaune avec feu jaune à éclats au pied de la digue côté chenal.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7354

**18 17-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Rapa. Baie d'Ha'urei. — Balisage.** (JRCC Tahiti, Avurnav locaux 18-1008 et 18-1009)

Référence : Avis 11 05-T-12. Remplacé.

En baie d'Ha'urei, les deux balises passives latérales bâbord, localisées aux positions (WGS 84) ci-après, ont disparu :  
27 36,759 S — 144 18,452 W ;  
27 36,720 S — 144 18,800 W.

Voir carte 4232

**18 41-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Bora Bora. — Epave.** (JRCC Tahiti, avinav 18-07 du 22/08/18)

1 - Dans le NW du motu Toopua, un voilier a coulé à la position 16 30,77 S — 151 46,15 W (WGS84).

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7466

**18 42-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Marquises. Île de Hiva Oa. Baie de Tahauku. — Travaux. Mouillage.** (JRCC Tahiti, avinav 18-20)

1 - Des travaux de dragage par une barge sont en cours jusqu'à fin décembre 2018. Le mouillage est interdit dans la zone délimitée par les points suivants (WGS84) :

A : 9 48,38 S — 139 01,89 W ;  
B : 9 48,25 S — 139 02,04 W ;  
C : 9 48,15 S — 139 01,91 W ;  
D : 9 48,25 S — 139 01,83 W.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7354

**18 44-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Tuamotu. Atoll de Rangiroa. Passe de Tiputa. — Balisage. Feu.** (PF, Station pilotage)

1 - Dans la passe de Tiputa, la balise latérale tribord lumineuse (LC 55580) à la position 14 58,68 S — 147 37,94 W (WGS 84) est signalée disparue.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour et de nuit dans cette zone où les courants peuvent être forts.

Voir carte 7373

**18 48-T-02. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles du Vent. Mooréa. — Dispositif de concentration de poissons.** (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1096)

1 - Dans le NE de Mooréa, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 17 22,5 S - 149 46,0 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6658

**18 48-T-03. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Îles Sous Le Vent. Île de Tahaa. — Balisage. Feu. (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1108)**

1 - Dans la baie Haamene, la balise latérale tribord lumineuse (LC 67320) située à la position 16 38,40 S - 151 28,20 W (WGS 84) est signalée disparue.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir cartes 6281, 6282, 6283

**18 48-T-04. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Rangiroa. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1093)**

1 - Dans l'ENE de la passe de Tiputa, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 14 57,05 S - 147 32,00 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 7373

**18 48-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Atoll de Kaukura. — Dispositif de concentration de poissons. (JRCC Tahiti, avurnav local 18-1094)**

1 - Dans le Nord de l'atoll de Kaukura, le dispositif de concentration de poissons situé à la position 15 35,54 S - 146 49,65 W (WGS 84) est signalé disparu.

2 - Les navigateurs sont invités à la plus grande prudence lors de la navigation de jour comme de nuit.

Voir carte 6421

**18 50-T-03. OCÉAN PACIFIQUE NORD ET SUD. — Bouée océanographique. (Taunton, 18-5955 (T))**

Référence : Avis 18 34-T-01. Remplacé.

1 - La NOAA (National Oceanic and Atmospheric Administration) entretient dans l'Océan Pacifique un ensemble de bouées du système ATLAS (Autonomous Temperature Line Acquisition System).

2 - Ces bouées grises, de 2 m de diamètre et avec des réflecteurs radar, sont mouillées aux positions suivantes (WGS 84) :

8 01,7 N — 94 58,3 W ;	5 00,5 N — 154 57,9 W ;
4 58,4 N — 95 00,8 W ;	1 59,2 N — 154 58,4 W ;
1 56,1 N — 95 19,3 W ;	0 00,4 N — 154 56,4 W ;
0 10,6 N — 95 36,3 W ;	1 58,4 S — 155 01,4 W ;
1 58,8 S — 95 11,9 W ;	4 59,3 S — 154 58,7 W ;
4 57,8 S — 94 59,3 W ;	<b>8 15,7 S — 155 03,4 W ;</b>
8 00,0 S — 95 15,1 W ;	7 59,7 N — 170 05,6 W ;
8 05,2 N — 110 05,1 W ;	5 00,1 N — 170 00,7 W ;
5 00,1 N — 110 03,5 W ;	2 01,7 N — 170 00,6 W ;
2 00,9 N — 110 02,9 W ;	0 02,1 S — 170 01,4 W ;
0 01,9 N — 109 55,1 W ;	2 09,6 S — 170 01,9 W ;
2 00,3 S — 110 03,8 W ;	5 00,6 S — 170 00,7 W ;
4 58,4 S — 109 58,8 W ;	7 23,9 S — 168 24,3 W ;
7 57,5 S — 110 04,8 W ;	7 59,9 N — 179 53,3 W ;
8 01,4 N — 125 00,7 W ;	5 00,6 N — 179 53,9 W ;
5 04,2 N — 124 57,2 W ;	2 01,6 N — 179 50,2 W ;
1 57,6 N — 125 04,4 W ;	0 02,4 N — 179 57,1 W ;
0 11,6 S — 124 23,6 W ;	1 59,5 S — 179 52,6 W ;
2 05,8 S — 124 57,1 W ;	5 01,0 S — 179 44,0 W ;
4 59,4 S — 124 57,4 W ;	8 00,6 S — 179 56,5 E ;
<b>7 58,8 S — 124 59,0 W ;</b>	8 03,5 N — 165 08,2 E ;
9 00,4 N — 140 14,7 W ;	5 03,0 N — 164 52,0 E ;
5 01,3 N — 139 59,8 W ;	0 02,1 N — 165 03,9 E ;
1 58,2 N — 140 02,0 W ;	1 59,9 S — 163 50,8 E ;
0 02,0 N — 139 56,3 W ;	5 01,0 S — 165 10,0 E ;
2 02,6 S — 140 01,6 W ;	2 15,1 N — 164 45,3 E.
<b>5 00,2 S — 139 55,1 W ;</b>	
7 57,8 N — 155 00,2 W ;	

3 - Il est demandé aux navires de passer à plus de 5 M de ces bouées.

Voir cartes 6607, 6671, 6817, 6880, 6964, 7021, 7023, 7166, 7246, 7271, 7368, 7751, GB4506, GB4615, GB4617, GB4618, GB4619, GB4802, GB4811

## 2019

**19 03-T-01. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Australes. Île de Tubuai. — Balisage.** (JRCC Tahiti, Avurnav local 18-1065)

A l'approche de l'île de Tubuai, dans la passe Te Ara Moana, la balise latérale bâbord lumineuse (LC 70120) située à la position 23 20,55' S — 149 30,47' W (WGS 84) est signalée disparue.

*Voir carte 6424*

**19 05-T-05. POLYNÉSIE FRANÇAISE. Archipel des Australes. Île de Rapa. Baie d'Ha'urei. — Balisage.** (Navire ARANUI 5, courriel du 20/01/19)

Dans la baie d'Ha'urei, la balise latérale bâbord lumineuse (LC 70630) située à la position 27 36,76' S — 144 18,42' W (WGS 84) est signalée manquante.

*Voir carte 4232*